

Le collectif 34-12 interpelle le Département et la Région sur l'éolien industriel de l'Escandorgue

80 éoliennes sur l'Escandorgue et les Monts d'Orb, 200 dans la continuité avec le sud-Aveyron, 286 sur le parc régional du Haut Languedoc, entre Hérault et Tarn... Ils disent stop ! Et tous les moyens sont bons pour faire entendre leurs voix.

Après avoir saisi le préfet, le député et les pouvoirs publics, écrit au ministre Nicolas Hulot, le collectif pour la protection des Paysages et de la biodiversité 34-12 et son comité de soutien l'association Vigilance Patrimoine Paysager et Naturel ont interpellé les présidents de Région et du Département de l'Hérault, Carole Delga et Kléber Mesquida, lors de leur passage à Lodève il y a quelques jours. Notamment sur les éoliennes installées sur le site de Bernagues à Joncels, entre Les Plans et Roqueredonde où ils ont manifesté il y a deux mois.

Des zones adaptées

« Le permis a été annulé. À quand l'arrêt de ces machi-



■ Les opposants s'invitent régulièrement à Bernagues. A.M.

nes et leur démantèlement ? Depuis six mois on n'a pas de réponse, est-ce que notre question dérange ?, interroge la porte-parole du Collectif, Marjolaine-Villey-Migraine. *Nous ne sommes pas opposés à l'éolien industriel, s'il est installé dans des zones adaptées sans biodiversité ni habitation.* » Dans des zones portuaires ou artisanales par exemple mais sûrement pas dans des milieux naturels remarquables qui se retrouvent défigurés. « À l'ouest de Lodève, sur

l'Escandorgue, la prolifération de centrales à Bernagues, Cap Espigne, Cabalas, et Mas de Naï sont incompatibles avec le tourisme nature et causent des nuisances aux riverains. » Sans oublier, la présence d'aigles royaux et autres rapaces protégés dans le secteur. « On a demandé à M. Mesquida de prendre un moratoire sur l'éolien terrestre, comme l'ont fait les P.-O. ; l'Hérault à d'autres cartes à jouer. » Autre demande : peut-on comparer les mérites et les

défauts de chaque énergie renouvelable ? « Nous souhaitons que Carole Delga revoie le scénario Repos (Région à énergie positive) de la région, qui prévoit de multiplier par 3 le nombre d'éoliennes terrestres, et par 5 la puissance à l'horizon 2050. » En insistant sur la géothermie, avec son potentiel énorme en Occitanie et dans l'Hérault.

Pour la géothermie

« C'est une énergie vertueuse, renouvelable et adaptée qui serait un bon complément dans un mix énergétique dans lequel la filière locale bois-énergie par exemple aurait sa place. »

La géothermie ? Une alternative pour laquelle milite le collectif, avec en plus une acceptabilité sociale en milieu rural. « Nous allons donner des exemples concrets au département, aux collectivités et organiser des visites avec des professionnels. »

A. M.